

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2191 - 30 juillet 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €



**General Motors, Total, Faurecia, Continental,
Visteon, AFR, Fonderies du Poitou, STX...**

**Pendant l'été,
les attaques patronales continuent
la lutte des travailleurs aussi**



p. 6 à 10

SOMMAIRE

Dans le monde

- p.4 ■ Italie : Fiat, patron maître-chanteur et multirécidiviste
- États-Unis : les banquiers et les spéculateurs ne sont pas effrayés par la réforme du système financier

Leur société

- p.5 ■ Il faut exiger le retrait intégral du projet gouvernemental contre les retraites!
- Départ du patron de BP : parachute doré à l'or noir

Dans les entreprises

- p.6-7 ■ General Motors Strasbourg
- Un patron aux méthodes de gangster
- La solidarité ouvrière s'exprime
- Communiqué de dernière minute
- p.8 ■ Chantiers de l'Atlantique, Fonderies du Poitou, Filtrauto, Faurecia
- p.9 ■ Continental - Toulouse
- Visteon : grève à Rennes
- p.10 ■ AFR Douai, Cézus Chimie, Raffinerie des Flandres Total

Il y a 90 ans

- p.11 ■ 31 juillet 1920 : vote d'une loi scélérate contre les femmes
- Le mouvement communiste et les femmes

Lutte Ouvrière à votre rencontre

- p.12 ■ Les villes-étapes

• Otage français et intervention militaire L'impérialisme français considère l'Afrique comme son arrière-cour

L'exécution de l'otage Michel Germaneau, revendiqué par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), est un acte odieux. Mais en affirmant que l'intervention de forces françaises aux côtés de l'armée mauritanienne contre un camp de l'Aqmi au nord du Mali, la France espérait libérer cet otage, Sarkozy masque mal les véritables motivations des dirigeants français.

Certes, s'il l'avait pu, Sarkozy n'aurait pas été mécontent de pouvoir s'attribuer le mérite de cette libération, mais ce n'était probablement pas l'objectif principal de cette intervention militaire.

En fait l'impérialisme français considère cette partie de l'Afrique comme son arrière-cour, et qu'il peut y projeter son armée quand bon lui semble pour y défendre ses alliés et ses intérêts. Or la présence de groupes armés d'extrémistes islamiques se déplaçant librement dans cette région désertique du Sahel peut être considérée comme une menace pour les intérêts des groupes français au Niger, en Mauritanie ou au Mali. À commencer par ceux d'Areva, qui exploite d'immenses gisements d'uranium en plein désert nigérien.

Cette politique de l'impérialisme français n'est pas nouvelle. Après la décolonisation des années 1960, les dirigeants français ont passé des accords de défense et de coopération militaire avec de nombreuses ex-colonies françaises. Depuis, les interventions militaires se sont multipliées pour aider les dirigeants locaux à réprimer leur population ou sauver la mise de tel ou tel régime dictatorial ou corrompu face à ses opposants.

Kouchner, le ministre des Affaires étrangères, a entamé une tournée en Mauritanie, au Niger et au Mali pour réaffirmer cette politique, et dire

à leurs dirigeants qu'ils pouvaient compter sur le soutien de la France dans leur combat contre « l'extrémisme » et le « terrorisme ». Quand on sait les détentions arbitraires, les tortures et les peines de mort que le régime du mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, par exemple, applique déjà aux membres présumés de la mouvance islamique, au nom de la lutte contre le terrorisme et pour la sécurité intérieure, ce soutien de la France équivaut à un feu vert pour une répression accrue qui ne vise pas que des terroristes islamiques.

Roger MEYNIER

Des banquiers stressants

Le week-end du 24 juillet, les banques européennes ont passé un « stress test », destiné, nous dit-on, à vérifier en simulant certains chocs (ralentissement économique, faillites...) si leurs capitaux leur permettraient d'éponger une situation de crise aiguë.

Dormez tranquilles braves gens, vous qui avez vos économies à la banque, tout va bien dans le meilleur des mondes possibles, les tests ont été déclarés concluants... par ceux qui les ont faits, c'est-à-dire par le

milieu bancaire, à condition que la réalité ne dépasse pas le scénario proposé (un taux de faillites de 3 %, une baisse de la Bourse de 36 %). À condition aussi de ne pas se demander ce qui se passerait si un État comme la Grèce ou le Portugal ne remboursait pas ses dettes. À condition que les banques qui ont passé le test avec succès aient assez de capitaux : le taux retenu (le ratio de fonds propres) a été fixé à 6 % quand, d'après le journal *La Tribune* du lundi 26 juillet, les marchés voudraient au moins 8 % pour être rassurés.

Comme l'écrivait avec lucidité l'éditorialiste du journal *Les Échos* du 26 juillet, « la question est maintenant de savoir si les investisseurs (comprendre les spéculateurs) vont acheter ce scénario rose... » Un scénario qui ne relève pas de la seule fiction puisque les populations d'Europe ont déjà payé le prix fort, quand les États se sont précipités au secours des banques et leur ont prêté, peut-être à fonds perdus, des centaines de milliards.

Et puis surtout la question qui n'a pas été posée, c'est de

savoir à quoi cela servira que les banques françaises tiennent le coup – grâce au soutien de l'État, rappelons-le – si la population s'enfonce dans la misère et la crise?

Ce test a été fait depuis longtemps en grandeur réelle : ce système est fou et nécessiterait que la population en prenne le contrôle, à la place d'un prétendu test qui ne démontre rien d'autre que la capacité du système bancaire à se faire sa propre pub.

Alain LECAIRE

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une

réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 26 juillet



Les maîtres-chanteurs et leurs complices

Depuis l'exemple de l'usine Bosch de Vénissieux, en 2004, le chantage à l'emploi est devenu une pratique patronale courante, qui consiste à dire aux salariés qu'il leur faut accepter des sacrifices pour ne pas être obligés d'aller pointer au bureau de chômage. Et bien sûr, si ces sacrifices sont bien réels, il n'y a aucune garantie que les engagements patronaux soient tenus, comme l'a montré l'exemple de l'usine Continental

de Clairoix. En septembre 2007, la direction y avait araché l'approbation de la CFTC pour un « accord » prévoyant le passage de la durée de travail hebdomadaire de 35 à 40 heures pour un même salaire, accord qui devait garantir la pérennité de l'usine jusqu'en 2012 au moins, mais qui n'avait pas empêché le groupe Continental d'annoncer la fermeture de l'usine en mars 2009.

Le dernier exemple en date est celui de l'usine General Motors de Strasbourg, à la recherche d'un repreneur depuis des mois, et que le groupe General Motors propose finalement de reprendre lui-même. Mais là, la direction ne s'est pas contentée de rechercher l'accord d'un ou de quelques syndicats prêts à accéder à ses exigences. Elle a posé comme condition qu'il fallait que cet accord soit signé par tous les syndicats de l'entreprise car ce qu'elle veut obtenir ce n'est pas seulement du travail gratuit par le renoncement des salariés à une partie de leurs RTT, mais c'est aussi ce qu'elle appelle la « paix sociale », c'est-à-dire que les organisations syndicales renoncent pour l'avenir à toute revendication, à toute contestation des décisions patronales.

Qu'il se soit trouvé des organisations syndicales pour accepter ce marché de dupes et même pour organiser, avec la bénédiction de la direction, un référendum destiné à donner une allure démocratique à ce qui en était à l'opposé, n'est pas le plus scandaleux. Que, dans ces conditions, 70 % de l'ensemble du personnel, cadres et maîtrise compris, aient voté pour l'acceptation du plan de la direction n'est pas surprenant : on ne vote pas librement quand on vous met un couteau sous la gorge ! Il n'en reste pas moins que 30 % des vo-

tants, beaucoup plus en ce qui concerne le personnel ouvrier, ont dit, à juste raison, non à ce diktat.

Mais les choses n'en sont pas restées là. Dès le lendemain, la presse régionale a publié un « Appel à la raison », signé de nombreux politiciens locaux, y compris de l'ancienne ministre socialiste Catherine Trautmann, appelant la CGT qui avait pris position en faveur du « non » à se renier et à donner sa signature. Pour qui avait encore des doutes, tous ces gens-là sont bien dans le camp du patronat. Du côté des organisations patronales comme du gouvernement, des pressions se sont exercées pour essayer de faire capituler ceux qui osaient s'opposer à la volonté de General Motors.

Et le comble, c'est que les militants de la CGT ont subi des menaces physiques et des coups. Il s'est trouvé des syndicalistes dévoyés pour prendre part à ce scandale, sous prétexte que, puisqu'il y avait eu une majorité du personnel en faveur de l'acceptation du diktat patronal, la CGT n'avait plus qu'à signer : c'est comme si on disait que puisque la majorité des électeurs a voté pour Sarkozy en 2007, l'opposition n'avait plus qu'à approuver tout ce qu'il faisait ! Mais le vrai responsable de ces menaces et de ces violences, c'est la direction de General Motors, même si elle n'apparaît pas sur la scène, même si elle laisse le soin d'exécuter ses basses œuvres à sa maîtrise et à quelques excités.

Le cas de General Motors est devenu une affaire nationale, car il témoigne de la volonté du patronat d'essayer de démontrer que les travailleurs n'ont pas d'autre choix que d'accepter toutes les mesures qu'il prend pour augmenter ses profits malgré la crise de son système. Le patronat bénéficie de la complicité de l'État dont toutes les mesures sont destinées à imposer de nouveaux sacrifices aux travailleurs, pour permettre aux Bettencourt et à leurs semblables de continuer à s'enrichir.

C'est pourquoi les salariés de General Motors qui refusent de capituler dans ce conflit ont raison. Ils ont droit à la solidarité de tous les travailleurs. Et la meilleure manière de témoigner de cette solidarité, c'est de nous préparer à mettre par la lutte un coup d'arrêt aux attaques de la bourgeoisie et de son État.

Arlette LAGUILLER

Voir nos articles sur GM en pages 6 et 7

• L'affaire Bettencourt-Woerth

Un feuilleton édifiant

Les épisodes de cette « affaire Bettencourt-Woerth » se répètent à l'instar de ces séries télévisées, rediffusées à satiété qui finissent par lasser, même des spectateurs friands de ce genre de spectacle.

Récemment, on nous a servi l'épisode qui aurait pu s'intituler « l'audition de la vieille dame qui ne se souvient de rien ». Et tout le monde de compatir, considérant qu'à 87 ans, elle ne pouvait plus être au fait des détails concernant ses affaires. Mais est-on sûr que, quarante ans plus tôt, elle en était mieux informée ?

Car chez ces gens là, voyez-vous, ce sont des spécialistes,

PDG, avocats, comptables, ajoutons-y parfois des hommes politiques, valets de luxe, grassement rémunérés, qui s'occupent des affaires. Et pourtant, on essaye de nous faire croire que des femmes et des hommes comme cette dame Bettencourt joueraient un rôle essentiel dans la vie économique de notre pays. À d'autres !

Qu'il distraie, irrite ou fatigue, ce feuilleton aura donc

au moins le mérite de mettre en évidence le parasitisme de ces grands bourgeois qui, pour beaucoup, n'auront eu pour seul mérite que de bien naître et de se contenter de regarder leur fortune prospérer.

Mais il illustre également un autre aspect, tout aussi banal, celui des rapports entre le monde politique et celui des affaires. On risque certes de ne jamais trouver de preuve, par exemple, qu'Éric Woerth soit intervenu pour faire embaucher sa femme par la société chargée de gérer la fortune Bettencourt.

Et même si on en trouvait, on aura sans doute beaucoup de difficultés à établir un lien entre cette embauche et les faveurs fiscales dont ont bénéficié la milliardaire et ses proches. Car ces échanges de bons procédés se font, et on comprend pourquoi, sans témoins et sans laisser de traces. D'autant plus que les relations entre l'État, les politiciens quand ils sont au pouvoir, et ces gens-là ne se traduisent pas automatiquement par du donnant-donnant. Bien des fois, les politiciens, ces hauts fonctionnaires, sont

aux ordres des bourgeois sans que ces derniers aient besoin de rétribuer les services rendus. C'est leur job, pourrait-on dire, et ils le font avec conscience.

Il est tout à fait plausible que Liliane Bettencourt ait fait distribuer des enveloppes bien garnies à des politiciens de ses amis, mais ne l'aurait-elle pas fait que cela n'aurait rien changé dans ses rapports avec le pouvoir.

Finalement donc, ce feuilleton insipide a le mérite d'être démonstratif.

Jean-Pierre VIAL

• Italie

Fiat: un patron maître-chanteur et multirécidiviste

Après avoir imposé un accord digne de l'extorsion de fonds aux travailleurs de l'une de ses usines, le patron de Fiat remet ça et annonce que le prochain Monospace de la marque sera produit en Serbie et non à Turin.

Le 22 juin dernier, les 5000 travailleurs de l'usine Fiat de Pomigliano d'Arco, dans la banlieue de Naples, avaient dû s'exprimer par référendum sur le projet de Sergio Marchionne, le PDG de Fiat-Auto. Celui-ci tenait du chantage pur et simple en proposant de rapatrier la production des Panda de Pologne à l'usine de Pomigliano, au chômage depuis un an et demi, à condition que les travailleurs acceptent des conditions de travail aggravées, des clauses permettant le non-paiement des indemnités de maladie en cas d'absentéisme trop élevé et une quasi-suppression du droit de grève!

Sous prétexte qu'il favorise l'emploi dans le sud de l'Italie, cet accord était soutenu par

l'ensemble des forces politiques et des confédérations syndicales! Un comble lorsqu'on pense qu'au même moment, Fiat annonçait la fermeture définitive d'une autre usine du groupe, située près de Palerme, en Sicile. Seule la Fiom, la fédération de la métallurgie du syndicat CGIL, le principal syndicat italien, et le petit syndicat indépendant Slai-Cobas s'étaient déclarés opposés à l'accord.

Malgré toutes les pressions et le consensus des politiciens, le référendum avait recueilli 36% de « non » et moins de 60% de « oui » parmi les travailleurs de Pomigliano. Marchionne n'a sans doute pas digéré que les travailleurs ne cèdent pas au chantage et que des mouvements de grève et de protestation aient lieu. En l'espace de deux jours, les 13 et 14 juillet, quatre travailleurs ont été licenciés. Un employé syndicaliste de l'usine de Turin, accusé « d'utilisation illégitime de la messagerie intranet de l'entreprise », dont il s'était

servi pour diffuser le message de travailleurs de Fiat en Pologne et trois ouvriers de Fiat Melfi, autre usine de l'Italie du Sud, accusés d'avoir bloqué un robot sur une chaîne de montage pendant une grève.

Nouveau racket...

Le 22 juillet, un mois après le chantage contre les travailleurs de Pomigliano, la direction de Fiat est de nouveau au centre de toutes les attentions. Cette fois-ci, Sergio Marchionne a annoncé: « Nous produirons le prochain Monospace en Serbie. Si les syndicats avaient été plus sérieux, nous l'aurions fait à Mirafiori ». La direction de Fiat avait en effet promis en avril dernier de fabriquer le nouveau véhicule à Mirafiori – l'usine « historique » de Turin – où la production du Multipla et d'autres modèles du même genre doit s'arrêter définitivement début 2012. Dans une interview donnée au quotidien *La Repubblica* le 22 juillet, Marchionne justifie la décision de Fiat: « En Italie, nous devons pouvoir produire des voitures

sans risquer des interruptions de notre activité. À Pomigliano, nous avons décidé d'aller de l'avant et nous le ferons avec les syndicats qui ont choisi de partager la responsabilité de faire en sorte que l'usine soit dirigeable. Nous déciderons usine par usine mais surtout, nous devons convaincre les syndicats de la nécessité de moderniser les rapports industriels en Italie ».

Le message ne pourrait pas être plus clair: la direction de Fiat est bien décidée à imposer ses conditions aux travailleurs et à s'affranchir du peu de contraintes qui peuvent peser sur le patronat. Le fait qu'il se trouve des travailleurs pour s'opposer à ce retour vers le XIX^e siècle n'est pas tolérable pour elle!

Le patron aboie... les politiciens bêlent

À peine Marchionne a-t-il exprimé ses menaces que les politiciens se sont relayés pour abonder dans le sens du patron de Fiat. Berlusconi a offert immédiatement à Fiat de voir ce qui pouvait être fait en matière

d'aides et de subventions.

Quant au président de la région Piémont, passé à la Ligue du Nord aux dernières élections, il a pu illustrer toute la crasse des idées de ce parti d'extrême droite régionaliste en réclamant le « fédéralisme fiscal », pour que l'argent des impôts du Nord « industriel et travailleur » serve à sauver Mirafiori et pas les usines du Sud...

Mais les autres ne sont pas en reste. À droite, bien sûr, mais à gauche aussi: le maire de Turin, Sergio Chiamparino, dirigeant du Parti Démocratique (équivalent du PS français) renchérit: « Le fait est que nous pensons encore comme dans les années soixante-dix. Nous nous sommes arrêtés à cette époque et à ce monde. Et pas seulement le syndicat Fiom, mais toute la politique italienne, à droite comme à gauche ».

On le voit, les travailleurs n'ont rien à attendre de ces politiciens, tous dans le camp du patronat en Italie.

Nadia CANTALE

• États-Unis

Réforme du système financier Pas de quoi effrayer banquiers et spéculateurs

Obama se félicite de ce que le Congrès a adopté une loi destinée à réglementer les activités financières de Wall Street afin de « protéger les consommateurs », de contrôler les risques pour « empêcher qu'une crise financière comme celle que l'on connaît puisse jamais se reproduire ».

Mais si la loi adoptée par les deux chambres du Congrès comporte plus de 2300 pages, elle ne contient rien qui ait de quoi effrayer les banques et autres hedge funds.

La Réserve fédérale, la FED, la banque centrale américaine, pourra toujours injecter des milliards pour sauver telle ou telle institution financière dite « trop grande pour faire faillite »... à condition que le programme de sauvetage ne soit pas discriminatoire et s'applique aussi à d'autres

Les banques devraient se séparer de leurs activités spéculatives les plus risquées sur des titres pourris en les confiant à des filiales. Mais elles pourront

continuer à spéculer sur tout le reste, les taux de change bien sûr, mais aussi tous les produits sophistiqués de la finance du moment qu'ils ne sont pas basés sur des titres pourris comme les subprimes. C'est dire que l'activité spéculative des banques, qui leur rapporte gros, est bien loin d'être bridée. D'ailleurs l'un des parlementaires de New York a déclaré pour le justifier: « Nous avons voulu nous assurer que nous n'allions pas chasser de New York l'activité sur les produits dérivés ».

Quant à la protection des consommateurs en matière de crédit, de prêt, de carte de crédit, etc., la loi prévoit de créer dans la FED un organisme censé y veiller, mais les décisions de celui-ci pourront être cassées si elles « menacent la solidité ou la stabilité du système financier ». Les mesures de protection des consommateurs qui écorneront les profits des banques et autres organismes de prêts pourront facilement être ainsi annulées.

Au tout dernier moment, juste avant le vote de la

Chambre, le nouvel impôt sur les banques qui figurait dans le projet de loi et devait rapporter 19 milliards d'euros a été supprimé.

Bien que cette loi qui prétend contrôler la finance est présentée par Obama comme une des grandes réformes de son mandat, personne ne peut dire si même elle aura le moindre impact car, bien qu'ayant fait l'objet de négociations pendant des mois, elle se contente de tracer quelques grandes lignes générales. Il faudra ensuite rédiger plusieurs centaines de règles et de règlements et cela prendra encore plus de temps. Et il est certain que ce sont les centaines de lobbyistes de Wall Street qui auront le dernier mot.

En tout cas il est sûr, contrairement à ce qu'Obama affirme démagogiquement, que cette loi n'empêchera pas l'argent public d'être pillé par les grandes banques et autres grandes entreprises privées, ni d'enrayer la spéculation ni de prévenir les crises. Aucune loi ne peut le faire. D'ailleurs l'un des auteurs du projet de loi avoue lui-même

que, pour savoir si la loi est efficace, il faudra attendre... la prochaine crise!

La prétendue réforme d'Obama ne suscite donc guère d'inquiétude à Wall Street. Dès que le Sénat et la Chambre se sont mis d'accord sur un projet de loi commun, le 25 juin dernier, les actions des banques et des entreprises financières ont bondi de près de 3%. Et des banques comme Goldman

Sachs ou J.P. Morgan Chase, censées être les plus touchées par la loi, ont vu leurs actions monter plus que les autres. À ce sujet, un article publié dans le *New York Times* conclut avec humour: « Peut-être bien que les investisseurs comptent d'ores et déjà sur ce que les banques savent faire de mieux: trouver le moyen de contourner les nouvelles règles et les restrictions ».

Dominique CHABLIS

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 129 (juillet 2010)

- Le capitalisme à la dérive

- France

La « réforme » des retraites: l'hypocrisie de la droite... et celle de la gauche réformiste

- Afrique du Sud

Derrière les vuvuzelas

- Grande-Bretagne

Les Conservateurs mettent en œuvre les mesures antiouvrières conçues par les Travailleurs

- États-Unis

La montée de la droite, un produit de la crise et de la politique des Démocrates

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro

• Le projet gouvernemental de réforme des retraites

Il faut exiger son retrait intégral !

Le projet du gouvernement de saccage des retraites est en fait bouclé depuis des semaines et sera donc présenté tel quel à l'Assemblée nationale le 6 ou le 7 septembre prochain.

À la base de ce projet, il y a le recul de l'âge légal de départ à la retraite, de 60 à 62 ans d'ici 2018 (à raison de quatre mois d'allongement par année, à partir de l'an prochain) ainsi que le recul au même rythme de l'âge à partir duquel il sera possible de bénéficier d'une retraite à taux plein quand on n'a pas le nombre de trimestres nécessaires : 67 ans au lieu de 65 ans aujourd'hui.

Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement le fait d'avoir à travailler deux ans de plus avant de pouvoir partir en retraite, ce qui est déjà scandaleux alors que tant de jeunes attendent de trouver un emploi. C'est aussi le fait que les retraités partiront avec des revenus encore diminués. Contrairement à ce que raconte le gouvernement, cette attaque contre tous les travailleurs, et les plus âgés en particulier, n'a pas pour objectif de maintenir au travail plus longtemps les salariés sous prétexte

que la durée de vie s'allongerait. Le gouvernement n'ignore pas que la plupart des entreprises – et pas seulement celles de production – cherchent à se débarrasser des travailleurs les plus âgés, parce qu'ils sont usés par le travail, moins productifs et qu'ils coûtent trop cher aux yeux des patrons, leur salaire étant en général plus élevé que celui des jeunes embauchés.

Pas question d'accepter ce recul de l'âge de départ à la retraite ! Si la durée de vie s'allonge, les salariés doivent en bénéficier. Ce sont les travailleurs qui font tout fonctionner, qui produisent tout ce qui est utile dans cette société. Aujourd'hui, avec la hausse de la productivité due au progrès considérable des techniques, ce n'est pas reculer l'âge de la



retraite qui serait nécessaire, mais bien au contraire l'avancer. En partageant le travail

entre tous, en interdisant aux patrons de licencier à tout-va, en imposant l'embauche des jeunes et en assurant à tous les vieux travailleurs des revenus qui leur permettent de vivre correctement et de profiter de l'allongement de la durée de vie. Ce qui n'est pas du tout le cas aujourd'hui, contrairement à ce que raconte le gouvernement puisque, actuellement, si on considère ce qu'on appelle l'espérance de vie en bonne santé générale, elle n'est, pour un ouvrier, que de 59 ans.

Le gouvernement vient de réaffirmer qu'il ne reviendrait pas sur sa décision. Vite dit ! Car la mobilisation des travailleurs peut l'y contraindre. Le rendez-vous donné par toutes les confédérations syndicales pour la journée du 7 septembre pourrait, et devrait, marquer le premier temps d'une telle mobilisation plus nécessaire que jamais.

Lucienne PLAIN

Pas question d'attendre 67 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein

Le gouvernement va vite en besogne pour repousser l'âge de la retraite et décréter que l'on peut travailler plus longtemps puisqu'on vit plus longtemps. Mais dans la réalité, les patrons n'emploient pas ou peu les seniors. Les statistiques officielles de l'Insee suffisent à le montrer. À la fin de l'an dernier, le taux d'emploi des travailleurs ayant entre 50 et 54 ans était de plus de 80 %, mais celui des 55-59 ans tombait à 58,5 % et celui des 60-64 ans chutait à 17 %.

Des mesures sont prévues dans la réforme gouvernementale des retraites,

devant paraît-il « favoriser le maintien de l'emploi des seniors » ou l'embauche des plus de 55 ans. En fait, comme le gouvernement n'a aucun moyen de contrainte sur les patrons, il s'appête à leur verser une aide égale à 14 % du salaire brut qui serait versée pour tout travailleur de plus de 55 ans embauché dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée ou d'un CDD de plus de six mois. Il serait très étonnant que cela suffise aux patrons... sauf comme un cadeau bon à prendre dans des cas très particuliers.

Avec cette réforme, la situation des travailleurs âgés

ne peut qu'empirer gravement. Le gouvernement annonce avec cynisme, aux travailleurs de plus de soixante ans qui n'auront ni travail ni retraite complète, qu'il prépare la « libéralisation totale du cumul emploi-retraite ». S'ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts en attendant 67 ans et une pension qui représentera à peine 70 % de la moyenne des salaires des 25 meilleures années, qu'ils cherchent donc des petits boulots, leur recommande-t-il en substance. C'est odieux et inadmissible.

L. P.

• Départ du patron de BP

Un parachute doré à l'or noir

Les grands actionnaires du géant pétrolier BP ont choisi d'écarter, avec prudence, l'actuel directeur de l'entreprise, Tony Hayward. Ce dernier aura servi de fusible après la catastrophe du golfe du Mexique. Mais il ne risque pas de se retrouver sur la paille.

Ce qui contrarie ces grands actionnaires (principalement la banque américaine JP Morgan, mais aussi des fonds de placements dont par exemple ceux des français AXA, BNP Paribas et Société Générale), ce ne sont pas les conséquences écologiques et sociales des millions de litres de pétrole déversés à 60 km des côtes américaines. Ce sont leurs conséquences financières. L'action BP a dégringolé et plus de 103 000 plaintes contre BP avaient été déposées le 10 juillet. L'image de la marque en a pris un coup, BP a dû dépenser des dizaines de millions de dollars en pages de publicité, spots télévisés ou encore rachat de mots clés (les termes liés à la catastrophe ont

pendant un temps renvoyé, dans les moteurs de recherche, au site de propagande de BP, de façon, d'après le porte-parole du groupe, à « faciliter les recherches des gens qui veulent en savoir plus »...)

Dans ce contexte, les déclarations de Tony Hayward ont été présentées comme des « gaffes ». Il affirmait par exemple un mois après l'explosion de la plate-forme pétrolière que « l'impact environnemental de la fuite de pétrole sera probablement très, très modeste » ou encore que « la quantité de pétrole déversée » était « minuscule comparée au volume de l'Océan ». Plus que des gaffes, ces déclarations montraient son mépris pour les conséquences sociales des activités de son entreprise (qui sont loin de se limiter à cette marée noire). Devant l'indignation de la population américaine face à la catastrophe et à ces déclarations, des politiciens américains avaient spécialement pointé ce patron du doigt, Obama lui-même suggérant son départ.

Les propriétaires de BP ont

choisi de se débarrasser de leur serviteur, et de le remplacer par un nouveau patron qui ne portera pas la marque de la catastrophe du golfe du Mexique. Tony Hayward avait d'ailleurs lui-même succédé, en 2007, à un précédent patron dont l'image avait déjà été ternie par l'explosion meurtrière d'une raffinerie au Texas et une fuite de pétrole en Alaska.

D'après son contrat, Tony Hayward aurait droit à son départ, dont les modalités d'exécution sont âprement négociées ces jours-ci, à un an de salaire (soit 1,2 million d'euros) et des droits à retraite de 13 millions d'euros. Sans compter qu'il pourrait devenir administrateur d'une société russe appartenant en partie à BP, ce qui devrait lui permettre encore plus

de beurre dans les épinards. Ce parachute doré a beau être « minuscule » comparé au volume de l'océan de profits capté par BP, il a de quoi choquer les victimes de la catastrophe autant que les travailleurs qui, quand ils sont licenciés pour faute professionnelle, ne bénéficient pas de tant d'égards.

Ludovic BAZIET

• Acier

Les voleurs qui nous exploitent

La Commission européenne a infligé une amende de 518 millions d'euros pour entente illicite à 17 sociétés productrices d'acier. De 1984 à 2002, elles se réunissaient régulièrement pour augmenter artificiellement les prix de l'acier de précontrainte utilisés dans les fondations, les balcons ou les ponts. Elles se répartissaient les clients, échangeaient des conseils et des renseignements commerciaux. Leur cartel portait le nom de « Club Europe »

puisque le cartel tenait des réunions secrètes dans les hôtels de l'Europe entière.

À elle seule, la société ArcelorMittal a été condamnée à 315 millions pour ses anciennes filiales. Elle jure aujourd'hui qu'il s'agissait de pratiques d'un temps troublé par des restructurations et qu'elle a changé de conduite.

Comme si ce type d'entente n'existait pas dans tous les secteurs économiques depuis la formation des grandes sociétés monopolistiques, des

trusts, il y a plus d'un siècle ! La meilleure preuve en est la liste des branches mises à l'amende durant la dernière décennie par Bruxelles : verre, automobile, gaz, ascenseurs, vitamines, matériel électrique, paraffine, caoutchouc synthétique et maintenant acier.

Un point n'a cependant pas été révélé : combien ce cartel a-t-il gagné en volant ainsi les consommateurs ? Mais cela appartient sans doute au secret commercial...

Serge VIARD

Un patronat qui ne recule pas devant les méthodes de gangster

Le statut juridique actuel de l'usine General Motors de Strasbourg est pour le moins particulier. Affirmant être au bord de la faillite il y a deux ans, le groupe General Motors avait décidé de liquider son usine de Strasbourg, spécialisée dans la fabrication des boîtes de vitesses. Depuis, cette usine était régie par Motors Liquidation Company (MLC), société chargée de céder les actifs vendus par General Motors. Mais General Motors Company, qui a bénéficié entre-temps d'une aide massive de l'État américain, s'est récemment déclarée prête à reprendre, pour un euro symbolique, l'usine de Strasbourg, et cela d'autant plus volontiers que depuis ce printemps la fabrication de boîtes de vitesses est repartie à la hausse.

Mais GM Company a posé ses conditions, qui se ramènent à diminuer le coût des salaires de 10 %, et en demandant que ces conditions soient obligatoirement acceptées par toutes les organisations syndicales, pour préserver la « paix sociale », c'est-à-dire le renoncement à toute

action revendicative, faute de quoi elle menaçait de transférer au Mexique la production de l'usine de Strasbourg.

Devant ce chantage à l'emploi, il était évident que le référendum en faveur de la reprise de l'usine par GM Company, organisé par la CFDT, la CFTC

et FO, avec bien entendu la bénédiction de la direction, ne pouvait qu'apporter une majorité de « oui », d'autant que la question des sacrifices que la direction voulait imposer n'était pas du tout abordée. Sur les 959 salariés qui ont pris part au vote (sur un effectif officiel de 1154) il y eut cependant 30 % de travailleurs à répondre « non », position défendue par le seul syndicat CGT.

C'est parmi les ouvriers de production, parmi lesquels la CGT est largement majoritaire, que le refus d'accepter ce marché de dupes fut le plus vif. Mais ces ouvriers de production ne représentent qu'à peine plus d'un tiers des effectifs. Le mécontentement augmenta encore le lendemain, surtout parmi ceux qui avaient voté « oui », quand les salariés

découvrirent que, dans le projet de la direction, figuraient des clauses concernant le travail du dimanche et l'annualisation du travail qui n'avaient jamais été rendues publiques ni même discutées au cours des multiples réunions d'avant référendum.

Conformément à ce qu'ils avaient annoncé, le vendredi matin les représentants de la CGT ne vinrent pas à la réunion où devaient être signées les propositions de la direction. À l'heure du changement d'équipes les militants cégétistes furent encerclés par deux cents cadres, agents de maîtrise, techniciens et employés, parmi lesquels quelques excités ne reculant ni devant les agressions verbales ni devant les agressions physiques, pour essayer d'arracher la signature de

la CGT. Les ouvriers présents défendirent les militants de la CGT, mais ce siège dura près de trois heures. La direction, qui a fait semblant de ne pas être au courant lorsque les premiers coups de fil de la presse sont arrivés, porte pourtant l'entière responsabilité de ces violences puisque les chefs de service étaient passés dans les bureaux dire aux employés qu'il fallait aller faire pression sur la CGT, et aux ouvriers de l'équipe d'après-midi que leur journée serait payée mais qu'il n'y avait pas de production.

Neuf travailleurs et travailleuses, membres de la CGT ou partageant son point de vue, ont porté plainte pour menaces, séquestration et coups et blessures.

Correspondant LO

Comment les Dernières Nouvelles d'Alsace ont présenté la séquestration des délégués CGT.

Social

GM Strasbourg: Huit délégués CGT bloqués dans leur local par des salariés

Actualisé à 18h. Huit délégués CGT de GM Strasbourg sont actuellement bloqués par une cinquantaine de salariés mécontents que le syndicat ait refusé de signer l'accord de reprise du site alsacien par General Motors Company, a-t-on appris de source syndicale.



Trois syndicalistes sur quatre ont signé l'accord de reprise par GMC. (Photo DNA)

Les délégués, qui souhaitaient quitter le site, ont d'abord été bloqués vers 15h au niveau de la sortie avant de se réfugier dans leur local où ils sont bloqués depuis environ «trois quarts d'heure», a indiqué à l'AFP Roland Robert, leader de la CGT à GM Strasbourg, deuxième syndicat dans l'entreprise après la CFDT, confirmant une information de RTL.

imprimer envoyer commenter partager :

• Les reculs imposés aux travailleurs

Les groupes les plus riches à la pointe des attaques

Le chantage exercé par la direction de General Motors à l'encontre des travailleurs de son usine de Strasbourg, en vue de réclamer un abandon d'une partie de leur rémunération et de leurs droits, n'est malheureusement pas unique, ni isolé. C'est dans la ligne générale de la politique du patronat et tout particulièrement de tout le grand patronat.

Tout d'abord, pour le numéro 1 mondial de l'automobile qu'est General Motors, le chantage à l'emploi a été toutes ces dernières années l'axe central mis en avant en vue de garantir et d'augmenter ses profits. Aux États-Unis, là où est le cœur de l'entreprise, les travailleurs se sont vu imposer des diminutions de salaire et de droits sociaux considérables, allant jusqu'à la division par deux du salaire des nouveaux embauchés. Cela n'a d'ailleurs à aucun moment empêché des dizaines de milliers de licenciements. L'accord obtenu

du syndicat de l'automobile, UAW, pour avaliser ces reculs, s'est fait, là-bas comme ici, sous le prétexte : « Ça aurait été encore pire si nous ne nous étions pas soumis ».

Et en ce moment même, non loin de Strasbourg, General Motors qui avait, là aussi, annoncé la revente de sa filiale, Opel, a finalement décidé de la garder en imposant des sacrifices dramatiques à tous ses salariés : des milliers de licenciements et des fermetures complètes d'usines en Allemagne, en Belgique et dans toute l'Europe, et ensuite des reculs pour tous ceux qui restaient. Cela évidemment au nom de la préservation de l'emploi... de ceux qui n'étaient pas jetés à la rue.

Mais ce n'est pas une spécificité des grands groupes américains, tous les autres se sont lancés dans cette politique de sacrifices imposés. Cela n'a jamais protégé les travailleurs des licenciements ou de nouveaux reculs, bien au contraire.

En France, le cas de l'usine

Continental Clairoux, dans l'Oise, a bien sûr été emblématique, mais ce ne fut pas le seul. On peut citer Bosch, numéro 1 mondial des équipementiers automobiles, mais aussi Still-Saxby, numéro 1 mondial des chariots élévateurs ; de même Heidelberg d'un côté et Goss de l'autre, respectivement numéro 1 et numéro 2 mondial des machines d'imprimerie. Ou encore ArcelorMittal numéro 1 mondial de la sidérurgie qui a imposé en 2008-2009 un abandon dans ses usines de jours de repos, une aggravation des conditions de travail, une baisse des salaires d'embauche et une vague dite « limitée » de 9000 licenciements en France et en Europe. L'accord de certains syndicats pour ces sacrifices n'a rien limité du tout car, avant même l'annonce d'un nouveau plan de suppressions d'emplois, il y a quelques mois, ArcelorMittal avait réussi le tour de force de multiplier par quatre (36000) le nombre de suppressions d'emplois annoncées précédemment. Et c'est sur la peau des travailleurs que ce géant

mondial a pu, en moins de deux ans, mettre de côté des dizaines de milliards d'euros et arriver en plein milieu de la crise et du marasme économique à éponger plus de la moitié de son endettement global.

Il s'agit-là de quelques exemples de la politique menée par les plus grands groupes industriels. Mais ce sont eux qui donnent le ton à l'ensemble du patronat. Les reculs imposés par les uns justifiant au nom de la concurrence et de la course à la rentabilité, les sacrifices imposés aux autres travailleurs. L'État, bien évidemment, relaye de son côté cette argumentation sur les « sacrifices nécessaires », et, peu ou prou, tous les partis de gouvernement. Et pendant ce temps, ces grands groupes continuent d'amasser des milliards. Il s'agit bien d'une attaque d'ensemble contre le monde du travail et c'est en rassemblant ses forces que celui-ci peut mettre en échec cette offensive concertée et ainsi garantir l'avenir des siens.

Paul SOREL

Appel à la raison ou trahison ?

Nous avons par ailleurs fait référence, dans ces colonnes, à « l'Appel à la raison » publié le jeudi 22 juillet par les Dernières Nouvelles d'Alsace. La présentation de cet appel par le journal est sans ambiguïté : « Les élus des quatre grandes collectivités alsaciennes, plusieurs parlementaires et le représentant de l'État et

toutes couleurs politiques confondues invitent les salariés de GM à accepter la proposition de reprise qui leur est faite par l'américain GM Company ».

Cet appel émane en effet d'un « comité de suivi » créé spécialement pour suivre le sort de GM Strasbourg, un comité dont le porte-parole a déclaré : « Les élus

ont noté que l'accord proposé aux salariés par GM Company est respectueux, ils en ont vérifié les conditions et les engagements ». Suit cette phrase parfaitement hypocrite : « Les élus et les représentants de l'État affirment leur soutien actif aux salariés de GM Strasbourg et au projet qui leur est présenté ».

Pour qui douterait du sérieux de ce comité, son porte-parole précise : « Les élus tenaient à entendre le représentant de l'acheteur et à vérifier les conditions de l'accord noir sur blanc ». Entendre tous les représentants des salariés aurait sans doute été trop leur demander. En tout cas, cela leur paraissait inutile pour conclure :

« Les élus ont maintenant la certitude que ce projet est le moins mauvais possible ».

Que les élus de droite participant à ce comité aient ainsi délivré ce blanc-seing à la direction de GM Company n'a rien de surprenant. Que des élus se proclamant « socialistes » aient fait la même chose est plus étonnant...

de moins pour ceux qui ont entendu des illusions sur ce que ferait le Parti Socialiste au gouvernement. Or, parmi les membres de ce comité, en plus de Catherine Trautmann, ancien ministre des gouvernements Rocard et Jospin et actuelle vice-présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg, on trouve Roland Ries,

actuel sénateur-maire socialiste de Strasbourg et Jacques Bigot, président de la Communauté urbaine de Strasbourg. Bref les représentants les plus en vue du Parti Socialiste dans le Bas-Rhin.

En guise « d'appel à la raison », ce qui s'est manifesté le 22 juillet, c'est l'union sacrée entre la droite, le PS, les représentants

de l'État et le patronat pour défendre un projet qui prétend imposer à toutes les organisations syndicales de GM-Strasbourg l'acceptation de nouveaux sacrifices pour les travailleurs.

On ne peut que se réjouir du fait que la CGT de GM Strasbourg leur ait infligé un désaveu. François DUBURG

Correspondant LO

Une conférence de presse qui se transforme en réunion militante.

Mardi 27 juillet, la CGT de General Motors, soutenue par la Fédération de la Métallurgie du Bas-Rhin et l'Union départementale, a tenu une conférence de presse à la Maison des Syndicats de Strasbourg pour dénoncer les agissements de voyous de la direction de GM, devant une dizaine de journalistes dont un du Washington Post.

Plus d'une centaine de personnes ont assisté et participé à cette conférence de presse qui s'est transformée en meeting après la prise de parole du secrétaire de la CGT de GM, Roland Robert. Il a dénoncé les méthodes de la direction pour imposer aux délégués syndicaux la signature des « accords » qui entérinent les reculs sociaux imposés par GM Company, il a insisté sur le fait que les agresseurs n'étaient pas n'importe quels salariés comme l'ont laissé entendre les médias et la presse écrite, mais bien des membres de l'encadrement. Les images prises par des salariés pendant les échauffourées le montrent bien. Et enfin il a terminé en affirmant que la CGT de GM ne signerait pas de reculs sociaux car « ce n'est pas le rôle d'un syndicat digne de ce nom de faire accepter les diktats des patrons par les travailleurs ».

Il a été vivement applaudi par l'assemblée. Des travailleurs de GM se sont exprimés à leur tour pour dire leur révolte devant les pratiques de la direction et leur soutien total à la position de la CGT de GM. Puis des militants syndicalistes d'autres entreprises sont intervenus pour dire ce qu'ils subissaient dans leur entreprise. Parmi les interventions, celle d'un militant de Bongard, où les ouvriers ont fait grève pendant deux

semaines sans réussir à obtenir que la direction revienne sur le travail obligatoire du samedi. Il a fait état du chantage de la direction à la fermeture pour faire pression sur les militants syndicalistes et les ouvriers combattifs. Dans la salle étaient présents aussi une dizaine de travailleurs de Steelcase de Marlenheim arborant leur sigle CFDT, pour affirmer leur soutien total à la CGT de GM. L'un des responsables a pris la parole pour dire à quel point il était écoeuré par l'attitude de la CGT dans ce qui s'est passé à GM Strasbourg en rappelant que, lorsque eux-mêmes étaient en lutte pour leurs emplois ou contre la fermeture de l'usine, ils avaient toujours pu compter sur le soutien actif de la CGT de GM, alors que leur propre fédération n'avait pas levé le petit doigt pour les aider.

Ensuite d'autres intervenants ont insisté sur la nécessité que l'UD et les Fédérations mettent tout en œuvre et avec rapidité pour que les sections syndicales soient en mesure de réagir très rapidement contre les attaques de plus en plus fréquentes des patrons contre les travailleurs, et pourquoi pas d'organiser des manifestations réunissant toutes les boîtes où il y a des attaques pour riposter ensemble. Et, cela s'est terminé par un appel à militer activement après la période des congés pour entraîner des milliers de personnes à manifester le 7 septembre pour les retraites et faire en sorte que cela ne s'arrête pas au soir du 7.

Le ton déterminé et militant donné dès le départ par le discours du secrétaire de GM a donné du dynamisme à cette réunion. Et c'est tant mieux si cela a renforcé la volonté de s'organiser pour ne pas subir seul les attaques patronales.

Correspondant LO

Dernière minute.

Pour mettre fin au conflit la direction de GM a renoncé par écrit à exiger la signature

de la CGT et s'est engagée à ce qu'il n'y ait aucune sanction contre ses militants.

• Chantiers de l'Atlantique / STX Saint-Nazaire

Beaucoup de bruit pour rien

Sarkozy et ses boniments, aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, on connaît. Quand le président de la République était venu aux Chantiers il y a deux ans, il avait juré, la main sur le cœur, « Jamais je ne laisserai tomber la navale. » Deux ans après, les cales sont vides, nombre d'entreprises de sous-traitance sont liquidées, des milliers d'emplois, sous-traitants, intérimaires n'existent plus.

Plus de 450 suppressions d'emplois à STX même (ex-Chantiers de l'Atlantique, appartenant aujourd'hui à ce groupe coréen)! Un « plan social » de 351 départs volontaires a été mis en place en début d'année sans compter les milliers d'heures de chômage

partiel, pour des centaines de travailleurs, ainsi que des formations complètement bidon, aux frais de la collectivité.

Alors vendredi dernier, la venue de Sarkozy ici a pris l'allure d'une vaste comédie. Avec ses compères les PDG de MSC (armateur italien) et de STX, il est venu annoncer aux partenaires sociaux la signature d'une commande d'un paquebot. La farce, c'est que ce paquebot non seulement a été annoncé maintes fois, mais de plus sa construction a démarré il y a plus de deux mois. Une manière, pour Sarkozy, de tenter de faire croire à l'opinion publique qu'il paye de sa personne pour sauver les chantiers. En tout cas cela a fait beaucoup rire. Quant aux autres cadeaux sortis de sa besace, c'était encore plus risible. Les promesses étaient toutes plus floues les

unes que les autres : deux commandes de navires russes (BPC) qui, deux jours plus tard, s'enfonçaient déjà dans les flots, les négociations se passant très mal avec les Russes. Pour faire dans l'écologie ont été évoqués, entre autres, des investissements dans les éoliennes et offshore, ou encore l'acquisition « d'un démonstrateur de navires du futur ».

Que des projets vagues! Visiblement, Sarkozy n'avait rien à dire. Mais il a tenu à venir le dire en faisant comme à son habitude des effets de manche. La grande majorité des travailleurs n'est pas dupe de tout ce tapage. L'avenir est plus que jamais incertain. Le chômage continue. Ce qui fait dire à beaucoup, qu'il aurait mieux fait de rester dans son palais à Paris. Cela aurait fait des économies!

Correspondant LO

• Filtrauto – Louvigné-de-Bais (Ille-et-Vilaine)

Non aux licenciements !

Filtrauto appartient au groupe SOGEFI, il produit les filtres pour les principaux constructeurs automobiles Renault, Peugeot, Toyota, GM. Il y a des usines à Argentan, Louvigné-de-Bais, Marcillac, Saint-Père-en-Retz, Vire et le siège social à Guyancourt, dans les Yvelines. Filtrauto comprend environ 1 000 personnes en France.

Le 1^{er} juillet, au cours d'une présentation sur écran géant au CCE sur les comptes annuels, la direction a annoncé pour le 31 octobre 2010 la fermeture de l'usine de Louvigné-de-Bais, près de Vitry en Ille-et-Vilaine. 75 travailleurs sont concernés, en CDI et en intérim. La direction voudrait rassurer les travailleurs en disant que ce serait des départs volontaires, et à la retraite. Mais la moyenne d'âge des travailleuses (une majorité de l'usine sont des femmes) est de 42 ans. Donc ces boniments n'étaient pas du tout rassurants. En 2009, il y a déjà eu 49 suppressions de postes dans les bureaux et parmi le personnel d'encadrement, « au volontariat ».

Il y a 1 700 personnes à Louvigné-de-Bais, et la fermeture de l'usine serait une catastrophe pour tous les habitants de cette petite ville. Les élus locaux de la commune n'étaient pas informés.

Mercredi 21 juillet, un CCE extraordinaire s'est tenu au siège social de Filtrauto à Guyancourt, dans les Yvelines, pour annoncer la fermeture du site. L'ensemble des travailleuses de Louvigné-de-Bais étaient présentes, des délégations des travailleurs des autres sites en France étaient venues apporter leur soutien, ainsi qu'une petite délégation de délégués CGT de Renault du Technocentre de Guyancourt. Au rassemblement, 120 travailleurs se sont fait entendre dans une ambiance combative, avec slogans contre les profits, pour dénoncer les heures supplémentaires et les samedis travaillés. Et pour maintenir la pression pendant le CCE, durant l'heure de repas, quelques travailleurs du siège social sont venus discuter avec les manifestants. Les travailleurs de Filtrauto à Vire, en Bretagne, ont fait grève à 40% pour soutenir leurs camarades de travail de Louvigné-de-Bais. Et tous les sites en France ont débrayé.

À l'issue du CCE, la direction annonçait le reclassement de 21 postes dans d'autres sites, une prime supra-légale de 6 000 euros et une prime de 650 euros par année d'ancienneté. C'est inacceptable! La direction maintenait le calendrier de la procédure de fermeture du site. Elle a dit que la fermeture du site permettrait d'augmenter de 0,5% le résultat

d'exploitation sur la division filtration Europe. Des travailleuses faisaient remarquer que les deux PDG de Filtrauto et de Renault étaient aux états généraux de l'automobile et que les deux entreprises avaient reçu des subventions publiques. Et il n'est pas question pour les travailleurs, comme le proclamaient leurs banderoles, que « les salariés soient sacrifiés pour que les actionnaires soient engraisés ».

Correspondant LO

• Fonderies du Poitou Ingrandes (Vienne)

Pas prêts à nous faire balader

Depuis le début de l'année, la fonderie Alu fait partie du groupe Montupet qui a aussi deux autres entreprises dans le pays, à Châteauroux dans l'Indre et Laigneville dans l'Oise. La direction vient d'annoncer du chômage technique pour la fin d'année 2010 et pour l'année 2011.

La raison serait que les culasses fabriquées à Ingrandes pour Renault, le principal client, ne correspondent pas aux dernières technologies en matière de protection de l'environnement et que Montupet n'a pas encore décidé à quelle usine du groupe serait confiée la production des nouvelles culasses. Mais ce qui est décidé, c'est de faire payer les travailleurs.

Lors de la réunion de CE de juillet, puis lors des réunions avec le personnel, la direction a annoncé 18 jours de chômage avant la fin 2010, avec, en prime, la prise obligatoire de la cinquième semaine entre Noël et le jour de l'An.

Ce n'est pas la première fois que la direction prend ce genre de mesures mais la nouveauté est qu'elle veut, en plus, prêter du personnel de la fonderie Alu à la fonderie Fonte qui est sur le même site et qui faisait partie de la même entreprise jusqu'en 2000, ainsi qu'à Valeo Châtelleraut situé à 10 km. Si la direction de la fonderie Fonte a commencé par nier cette information, celle de Valeo, pour sa part, l'a confirmée. Rappelons, au passage,

que cette entreprise vient de sortir d'un plan de licenciements de 160 travailleurs, tout en faisant appel à une centaine d'intérimaires; sans oublier qu'un autre « plan social » vient d'être annoncé qui pourrait concerner environ cinquante personnes.

La veille du départ en vacances, les patrons de la fonderie Alu nous ont finalement confirmé leur projet, annonçant que le « prêt » de dix travailleurs à Valéo, d'octobre à la fin de l'année 2010, serait suivi d'un « prêt » de quarante autres pour l'année 2011, ce qui, disent-ils, permettrait de réduire l'impact du chômage. Le nombre de jours chômés en 2011 passerait grâce à cela de dix ou onze à huit ou neuf par mois... si l'activité ne baisse pas encore plus que les prévisions.

Actuellement nous travaillons 42 h 30 par semaine, après avoir fait cinquante jours de chômage partiel sur six mois en 2008-2009 alors que cinquante départs n'ont pas été remplacés en 2009. Alors, rien d'étonnant que des débrayages pour réclamer la réduction du temps de travail aient eu du succès.

Aujourd'hui, l'indignation domine et peu de travailleurs sont candidats à partir ailleurs. Les travailleurs ne se sentent en rien concernés par les choix que veulent leur imposer les patrons. Par le passé, ils ont déjà su se battre contre les mauvais coups et savent qu'il faudra remettre ça contre Montupet et ses actionnaires.

Correspondant LO

• Faurecia – Cergy-la-Tour (Nièvre)

La direction pleure la bouche pleine

La direction a adressé à chacun de nous une note de service pour dire que nous devons « améliorer deux faiblesses : rigueur et discipline ».

Le nouveau directeur s'apitoie sur son triste sort, expliquant que malgré tous ses efforts, ni les règles internes de l'usine ni celles venant de la direction du groupe ne sont appliquées. D'après lui, « l'usine est sale, mal rangée, les machines et l'outillage ne sont pas nettoyés, nous ne produisons pas les quantités chaque jour, nous livrons des pièces non conformes ».

Mais ce qui le met en rage plus que tout, c'est que « les

pauses se multiplient, s'allongent, les débuts et les fins de postes ne sont pas respectés », d'après lui, nous utilisons « le temps donné pour le nettoyage et la maintenance pour rallonger les pauses et les fins de postes ». Et de préciser qu'il veut « créer une réaction adaptée et rapide de chacun » car sinon « il affirmera son autorité ! ». Après des reproches qu'on n'oserait plus faire à l'école maternelle, il veut jouer au Père Fouettard! Il ose conclure en expliquant que si nous voulons que « le groupe Faurecia assure notre avenir, il faut partager ses attentes ! ». Mais qui est désigné par ce « notre »? Les travailleurs et

les actionnaires qui auraient les mêmes intérêts? Le même avenir? Allons donc!

On vient d'apprendre que Faurecia a fait 102 millions d'euros de bénéfices dans le premier semestre 2010. Tous les travailleurs licenciés l'an dernier n'ont pas été réembauchés, l'usine de Saint-Nicolas-de-Redon va fermer. Alors pour des travailleurs qui ne respectons pas les règlements, nous lui faisons gagner quand même pas mal d'argent!

Alors ce n'est pas le groupe Faurecia qui assure notre avenir mais pour le moment c'est nous qui assurons l'avenir des actionnaires de Faurecia.

Correspondant LO

• Continental – Toulouse-Foix-Boussens

La direction veut racketter les salariés

La direction de Continental Automotive France (qui regroupe les sites de Toulouse, Foix et Boussens en Midi-Pyrénées, environ 2 500 salariés au total) a annoncé depuis deux mois un plan dit « de productivité et de pérennité » (en abrégé « PP »), qui vise à faire baisser la masse salariale de 8 %, et pour lequel elle veut un accord signé par les syndicats.

L'argument est que si les sites de Midi-Pyrénées veulent continuer à exister, ils doivent se montrer compétitifs par rapport aux autres sites du groupe, et donc faire des économies sur le « coût du travail ». Moyennant quoi le groupe s'engagerait à maintenir la charge de travail et l'emploi jusqu'en... 2014. Bref, un chantage pur et simple à l'emploi.

La direction fait campagne pour imposer sa politique. Elle raconte à la presse que l'usine tournerait à 70 % de sa capacité, vu la baisse des commandes : mais ce n'est pas ce que vivent les travailleurs, qui eux ont bien plutôt l'impression d'être à 120 %, et voient que la production n'arrive pas à suivre les commandes après les licenciements d'intérimaires, de sous-traitants mais aussi d'embauchés, pratiqués ces dernières années.

Dans un premier temps, la direction a demandé à des « groupes de travail » de plancher sur des « idées » pour atteindre cet objectif. Lesdits groupes de travail, bien encadrés par des chefs de service et la DRH, ont bien sûr émis toutes les idées... de la direction. Une fois connus les résultats de leurs travaux, bien des membres de ces groupes se sont fait interpeller vertement par leurs collègues. Et pas mal de réunions de service furent houleuses, les chefs se faisant prendre à partie par les travailleurs remontés contre le plan. Tout le monde sait que Continental a racheté Siemens à prix d'or, et une réflexion revient souvent : « On ne veut pas payer la dette de Continental ».

Ce plan, désormais appelé « Plan de maintien de l'emploi », comprend à l'heure actuelle et pour l'essentiel le blocage des salaires, la diminution de diverses primes, la division par deux de l'intéressement et la suppression de deux jours de RTT.

Trois assemblées générales

du personnel ont été organisées par les syndicats CGT et CFDT, majoritaires dans l'entreprise, assemblées regroupant à Toulouse entre 500 à 600 travailleurs à chaque fois, et à Foix et Boussens environ 200 et 100. Les deux syndicats y ont annoncé leur intention de s'opposer à l'accord. Les salariés y ont discuté du rackett pur et simple que représente ce plan, alors que l'entreprise a fait et continue de faire de somptueux bénéfices (38 millions d'euros en 2009 et plus de 50 annoncés pour 2010), sans parler de ceux du groupe (1,2 milliard d'euros pour les

six premiers mois de 2010). L'écrasante majorité des présents était convaincue qu'il n'y a rien à lâcher.

Lors de la dernière AG du mardi 6 juillet à Toulouse, ils l'ont fait savoir à la presse en tenant une conférence de presse devant l'usine. Bien des travailleurs s'y sont exprimés contre le plan, et comme l'a dit l'un d'entre eux : « On vient ici pour gagner de l'argent, pas pour en perdre ».

La direction continue à essayer de peser sur l'opinion



des salariés en faisant des réunions. Par exemple sur l'usine de Foix, elle a invité tout le personnel (420 salariés) à une garden-party avec réunion et repas payé à l'extérieur de l'usine : elle s'est retrouvée avec seulement 60 présents, la majorité refusant d'écouter le bourrage de crâne

de la direction.

La direction a annoncé son intention de consulter le personnel en septembre. Mais en majorité, les salariés semblent décidés à ne pas s'en laisser conter. À suivre.

Correspondant LO

• Visteon

Un trust en guerre permanente contre les travailleurs

Visteon, sous-traitant automobile américain, qui appartenait à Ford et est encore très lié à lui, possède plusieurs sites en France où il n'arrête pas de licencier ou de fermer des usines. Ces suppressions d'emplois sont d'autant plus révoltantes que toutes les usines tournent à plein régime, même celles qui ferment.

La dernière fermeture a été celle du site de Visteon-Flins où une soixantaine d'emplois ont été supprimés, il y a deux mois. La production indispensable à l'usine de Renault-Flins a été, en grande partie, rapatriée à plus de 200 km de là, à Gondrecourt dans le Nord, où il y a en permanence environ 200 intérimaires et où les cadences ne cessent d'augmenter. Rappelons qu'à Gondrecourt même, il y avait eu 62 suppressions d'emplois en

2009.

Cette fois, la direction de Visteon envisage de céder à Faurecia le site de La Touche Tizon, près de Rennes, où une grève a lieu actuellement.

Visteon-Rennes (450 salariés) serait cédé à... Faurecia (dont PSA est l'actionnaire principal) qui est lui-même un grand licencier : on le voit en ce moment à Saint-Nicolas-de-Redon en Loire-Atlantique où les 188 ouvriers (contre 300, il y a peu) ont fait trois

semaines de grève contre les suppressions de postes. Faurecia a aussi supprimé récemment des centaines d'emplois à Méru, dans l'Oise, à Hénin-Beaumont, puis Auchel, dans le Nord-Pas-de-Calais.

Bref, autant de raisons qui justifient le refus des travailleurs d'accepter les « solutions » proposées par les licenciés professionnels aux poches pleines.

Le PDG de Faurecia, Yann Delabrière, indique sans rire qu'il cherche ainsi à « apporter son soutien à Visteon », car Visteon serait en difficulté. Il est déclaré en faillite aux USA. Mais la déclaration de faillite du groupe n'empêche pas que le PDG de Visteon ait

un salaire de 170 000 euros par mois.

En réalité, Visteon et ses actionnaires sont richissimes, comme ceux de Ford ou du fonds d'investissement Pardus, un des principaux actionnaires. Mais pour gagner plus, ils s'en prennent aux travailleurs.

Pour l'instant les travailleurs se défendent comme ils peuvent, usine par usine. Ils font parfois reculer partiellement les patrons comme à Faurecia Auchel l'an passé après une longue grève très déterminée. Vivement un grand coup de colère de tous pour inverser le rapport de force.

Correspondant LO

— Les travailleurs de Rennes en grève —

Lundi 26 juillet, à la prise de poste du matin, 90 % du personnel de production étaient en grève à l'usine Visteon de Rennes. Visteon s'est installé à Rennes, en 2003, pour fournir des planches de bord et des panneaux de portes à l'usine PSA. Ce groupe a dû juger que cela n'était plus assez rentable car il vient de décider de liquider cette usine. 450 salariés sont concernés. D'abord les 150 intérimaires qui vont se retrouver au chômage. Quant aux 250 salariés payés par Visteon, il leur est proposé de devenir des salariés de Faurecia, une filiale de PSA.

Dans son plan, Faurecia

pense n'avoir besoin à Rennes que de 60 à 90 personnes pour assurer la finition des panneaux de portes qui seraient produits à 50 kilomètres de là, à Bain-sur-Oust où ce groupe dispose déjà d'une usine équipée pour faire la même production. Les quelque 200 salariés restants sont invités à se faire embaucher à Bain-sur-Oust.

Pour « accompagner l'évolution de l'emploi », la direction de Visteon s'est contentée à ce jour de proposer des départs volontaires. Les salariés de Visteon n'ont aucune confiance dans ce plan et beaucoup d'entre eux n'ont

aucune envie d'aller travailler à Bain-sur-Oust.

Lundi matin, alors que l'équipe du matin était installée dans la grève, à l'entrée de l'usine, un responsable de l'usine est venu proposer aux grévistes la reprise du travail avec une promesse d'organiser des négociations au mois d'août pendant les congés d'été... Ces propositions n'ont fait que renforcer le moral des grévistes et au changement d'équipe la grève s'est poursuivie toujours aussi déterminée.

Pour le moment, l'usine PSA continue à assembler des voitures même si celles-ci sont montées sans panneaux de

portes. Mais si le mouvement continue, il va bientôt manquer de planches de bord et alors il faudra bien que PSA stoppe sa production.

Tous les grévistes pensent que leur arme c'est leur capacité à empêcher les voitures de PSA de sortir. Si, dans les jours qui viennent, leur détermination reste aussi forte que lundi, ils espèrent que les patrons de PSA, Visteon et Faurecia devront se débrouiller entre eux pour satisfaire leurs revendications. Quelle que soit l'évolution de la situation, ils auront eu raison de se défendre.

Correspondant LO

• AFR – Douai (Nord)

140 licenciements

L'union sacrée ne sauve pas les emplois

Arbel Fauvet Rail, une usine de Douai qui fabrique des wagons de fret, a connu une série de plans sociaux depuis des années. Dans les années 1980, il y avait encore près de 2 000 travailleurs. Ils n'étaient plus que 226 en mars de cette année quand le PDG a annoncé que l'usine était en cessation de paiement.

Ce PDG était le dernier en date d'une longue liste de repreneurs qui s'étaient en leur temps présentés comme les sauveurs de l'usine. En fait de sauvetage, c'est de licenciements qu'il s'agissait à chaque fois : pour soi-disant « relancer l'usine ». Les plans étaient bien sûr assortis également de subventions sous forme d'argent public. Les derniers cadeaux en date, ce sont 10 millions d'euros venant de la Région Nord-Pas-de-Calais et de la Communauté d'agglomérations du Douaisis. La communauté d'agglomération est ainsi devenue propriétaire des locaux.

Cette fois, les travailleurs craignaient carrément la fermeture de l'usine, ils se sont tous mis en grève immédiatement.

Les politiciens locaux se sont emparés de l'affaire. Le maire UMP de Douai, le député Front de Gauche, les conseillers généraux et régionaux du PS et du PC, tous se sont retrouvés

aux côtés de la CGT dans une « bataille pour la création d'un pôle ferroviaire ». Il fallait « sauver le ferroviaire, investir massivement dans le fret pour garder l'usine à Douai ».

La Communauté d'agglomérations du Douaisis a décidé de « mettre à l'abri les brevets », car il fallait, sur une idée de la CGT, ne laisser ces brevets de nouveaux wagons qu'à un repreneur qui s'engagerait à poursuivre l'activité à Douai. Les syndicalistes et les politiciens de l'union sacrée ont même rapidement choisi leur repreneur favori : ils voulaient Pascal Varin (le frère de Philippe Varin, le PDG de PSA) car « il vient du ferroviaire » (il était directeur à RFF – Réseaux ferrés de France). Ils ont finalement accepté le constructeur indien Titagahr qui amène 5 millions d'euros et confié la direction du plan à Pascal Varin.

Voilà donc l'usine sauvée sur le papier ! Tous les tenants de l'union sacrée ont crié victoire dans la presse locale et devant le personnel dans les assemblées générales. Ils ont même organisé un cocktail le jeudi 15 juillet où tous étaient invités à trinquer « au sauvetage d'AFR ». Mais le cocktail ne s'est pas passé vraiment comme prévu. Car les travailleurs ont bien vu que ce plan ressemblait à tous les précédents : le prétendu sauvetage

se fait encore une fois aux dépens des emplois : Titagahr ne garde que 80 travailleurs et les 140 autres sont soit licenciés, soit priés d'accepter un départ volontaire. L'usine devrait, soi-disant, embaucher dès février 2011 et passer à 130 salariés. Alors, beaucoup d'ouvriers n'ont pas voulu trinquer avec ceux qui les licencient, ils sont sortis avec un sentiment de rage et d'amertume mélangées, même si les délégués de la CGT tentaient de leur expliquer que c'était la seule solution, que les conditions de départ étaient exceptionnelles.

Ceux qui ont plus de 57 ans et acceptent de partir toucheraient leur salaire jusqu'à la retraite. Mais les travailleurs de Renault Douai qui avaient accepté un départ volontaire dans les mêmes conditions ont découvert après un an qu'ils étaient en fait inscrits au chômage et qu'ils étaient dans l'obligation de chercher un emploi !

Quant aux plus jeunes qui sont licenciés, ils auront un contrat de transition professionnelle, c'est-à-dire qu'ils toucheront 80 % de leur salaire pendant un an tout en suivant une formation. Comme on le voit, vraiment rien d'exceptionnel ! Et personne n'a confiance dans les promesses de développement et de ré-embauche à AFR.

Correspondant LO

• Raffinerie des Flandres Total – Dunkerque

La direction joue la montre

Lundi 26 juillet, une réunion organisée par les syndicats Sud et CGT de la Raffinerie des Flandres a regroupé en pleine période de vacances 80 travailleurs pour faire le point après la suspension de leur mouvement de grève la semaine passée.

Le 30 juin, la cour d'appel de Douai a en effet condamné Total à reprendre le raffinage à la Raffinerie des Flandres de Dunkerque dans un délai de quinze jours avec une astreinte de 100 000 euros par jour de retard. Elle considérait que le groupe n'avait pas respecté, lors de la fermeture provisoire du raffinage en septembre dernier, puis définitive le 8 mars 2010, les procédures d'information-consultation du comité central d'entreprise. Depuis, la direction locale a bien donné un

plan de travaux, mais qui ne comporte pas le redémarrage de la raffinerie !

Aussi, les organisations syndicales ont saisi le jeudi 22 juillet le tribunal de Douai pour lui demander de faire constater par un huissier l'évidente mauvaise volonté de la direction et pour obtenir une date de redémarrage du raffinage.

Les travaux de dégazage et de remise en état des installations arrêtées depuis dix mois ont commencé, mais avec moins de personnel de maintenance et de techniciens d'inspection que nécessaire. La direction est directement responsable de cette situation, car elle a muté ces travailleurs dans d'autres raffineries en France, pressée qu'elle était d'appliquer son plan de fermeture des activités de raffinage, de mettre en place ses activités de substitution (mutation, centre d'assistance

technique, centre de formation) et de transformer la raffinerie en dépôt. Les travaux actuels ne sont d'ailleurs pour les patrons qu'une préparation à la réalisation de cet objectif. Elle compte que le tribunal de grande instance de Nanterre qu'elle a saisi lui donnera en octobre raison de refuser le redémarrage.

La seule date qu'elle ait fixée, c'est celle des expéditions de carburants raffinés, arrêtées depuis le 12 janvier par la grève des travailleurs. Elle veut ainsi récupérer des centaines de millions d'euros en vendant les carburants stockés. Mais les travailleurs ont bien dit qu'il n'y aurait pas de reprise des expéditions, s'il n'y avait pas de redémarrage du raffinage.

Les travailleurs entendent bien faire reculer sur ce point les patrons de Total.

Serge VIARD

• Cézus Chimie – Jarrie (région de Grenoble)

Un accident grave

Cézus, filiale d'Areva, produit du zirconium, utilisé pour la fabrication des gaines contenant l'uranium au cœur des réacteurs des centrales nucléaires. À Jarrie, près de Grenoble, des éponges de zirconium sont fabriquées et broyées.

Récemment, dans l'atelier Procédé S, une projection violente de solvant à 350° a brûlé deux travailleurs, dont un très sérieusement, sur 20 % du corps. Ce dernier a été transporté à l'hôpital des grands brûlés, à Lyon. Il en est sorti à ce jour.

C'est en effectuant la vidange d'une colonne que les travailleurs se sont rendu compte qu'il y avait un bouchon, puisque le produit ne coulait pas dans le bac prévu pour sa récupération. Mais brusquement, le bouchon s'est résorbé de lui-même et le liquide s'est violemment

répandu dans le bac, aspergeant largement les deux travailleurs qui étaient proches.

Cette opération de vidange, précédant un arrêt, est pourtant courante. Mais dans cet atelier, les dysfonctionnements sont nombreux et ces opérations sont loin d'être suffisamment encadrées et réfléchies par la direction. C'est pourtant du ressort de cette dernière d'organiser la production dans de bonnes conditions et de trouver des solutions sûres à ces problèmes récurrents.

Suite à cet accident, un CHS-CT va avoir lieu mais il a fallu que les travailleurs soient blessés pour qu'on se penche sur le problème. Une nouvelle fois, la direction de Cézus prouve qu'elle se soucie beaucoup plus de ses profits que de la sécurité des travailleurs.

Correspondant LO



Pauvres riches

Le ministère du Budget vient de publier son bilan de l'année 2009. À le lire, les fraudeurs et notamment les riches peuvent continuer à dormir tranquille.

Les contrôles fiscaux ont rapporté moins : 14,7 milliards d'euros cette année, 500 millions de moins qu'en 2008 et 1,7 milliard de moins qu'en 2007. S'il faut y rajouter 700 millions d'euros provenant des évadés fiscaux qui se sont dénoncés, ceux-ci ne compensent pas la baisse.

Ces contrôles fiscaux ont représenté un peu moins de 4 000 « examens de situation personnelle ». C'est bien peu.

Avec l'affaire Bettencourt, on s'était rendu compte que les riches n'étaient pas contrôlés souvent... Quant à les faire payer, c'est encore autre chose. Par ailleurs, la presse a souligné qu'il y avait 7,6 % d'assujettis à l'ISF de plus cette année par rapport à l'an passé. Mais les sommes versées au fisc n'ont pas augmenté en proportion. Et il y a mille et un moyens légaux de ne pas payer, en investissant dans la « recherche », les PME, les DOM-TOM... ou les micro-partis politiques créés pour permettre de tourner la loi.

Alain LECAIRE

• Il y a quatre-vingt-dix ans

Vote d'une loi scélérate contre les femmes

Le 31 juillet 1920, la très réactionnaire Chambre des députés, surnommée de ce fait « Chambre bleu horizon », votait par 500 voix contre 53 une loi qui réprimait « la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle », sous peine de lourdes sanctions.

Il faudra plus de cinquante ans aux femmes, et bien des combats, pour que leur soit reconnu le droit de n'avoir des enfants que lorsqu'elles le désirent. La loi Neuwirth de 1967, du nom d'un député de droite, les autorisait enfin à avoir recours à des moyens contraceptifs. Encore les décrets d'application tardèrent-ils, puisqu'elle ne prit pleinement effet qu'en 1972. En 1975, la loi présentée par Simone Veil suspendait l'article 317 du Code pénal qui réprimait l'avortement, mais pour une durée de cinq ans seulement. Elle fut cependant confirmée par la suite.

Dans ce vingtième siècle qui se disait progressiste, dans un pays qui se proclamait moderne, démocratique, défenseur des droits de l'homme, les femmes durent se battre pour acquérir le droit élémentaire de disposer de leur corps. Et rien n'est acquis dans ce domaine, l'Église et les réactionnaires de tout poil ne désarmant pas pour les ramener à leur condition antérieure de dépendance.

Une droite cléricale et nataliste

L'avortement était déjà considéré comme un « crime » d'après l'article 317 du Code pénal de 1810 mis en place par Napoléon 1^{er}, et réprimé comme tel. La loi de 1920 ne modifia pas cet article, mais punit en plus la « provocation à l'avortement » d'une peine de prison allant de six mois à trois

ans et d'une amende comprise entre 100 et 3 000 francs ; la propagande anticonceptionnelle devint, elle, passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 francs et d'un à six mois de prison. Seul l'emploi du préservatif masculin restait autorisé, sous prétexte d'éviter les maladies vénériennes, laissant les hommes seuls maîtres du jeu dans la décision d'avoir des enfants ou pas.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, qui s'était traduite par une véritable hécatombe, l'ordre du jour était de « repeupler la France », afin d'avoir assez de « chair à canon » dans la perspective d'un nouveau conflit que la signature des traités de paix laissait présager. « Il faut que la France ait beaucoup d'enfants, sinon elle est perdue », disait Clemenceau en octobre 1919. Près de 1 400 000 personnes avaient été tuées en France durant le conflit, en majorité des hommes jeunes, alors que le pays connaissait déjà un retard démographique important, dû en grande partie à la période de guerre. Les politiciens réactionnaires alliés à l'Église, les mêmes qui avaient envoyé les soldats au massacre ou les avaient bénis, menèrent donc dans l'après-guerre une intense propagande nataliste qui aboutit au vote de cette loi scélérate.

De plus, pendant la guerre, un nombre important de femmes s'étaient mises à

travailler pour remplacer les hommes partis au front. Pour tous les pères-lapins de la droite religieuse et bien-pensante, il était urgent de remettre à leur place les femmes qui commençaient à s'émanciper, c'est-à-dire au foyer, en les y attachant par une ribambelle d'enfants.

Mais ce n'était pas assez. Moins de trois ans plus tard, une nouvelle loi vint aggraver les sanctions. Depuis 1810, le fait d'avoir avorté ou pratiqué des avortements était qualifié de crime et passible de la cour d'assises. Or, presque systématiquement, les jurys d'assises avaient tendance à se montrer cléments et à acquitter les accusés, surtout les femmes qui avaient avorté. Le 27 mars 1923, le gouvernement fit voter par l'Assemblée une loi qui assimilait le crime à un délit. Les accusés comparaitraient désormais devant un tribunal correctionnel, seraient jugés par un magistrat professionnel, plus sévère que les jurés.

Par rapport à l'article 317 de la loi de 1810, les sanctions contre les femmes ayant avorté ou les personnes ayant pratiqué des avortements furent alourdies. Et si ces dernières appartenaient à des métiers liés à la santé, elles pouvaient être interdites d'exercer.

De 1923 à la fin de la Seconde Guerre mondiale

Ces lois interdisant non seulement la contraception et l'avortement mais aussi toute propagande en leur faveur n'eurent aucun effet sur la démographie. Après une légère reprise des naissances dans l'immédiat après-guerre, le



Propagande nataliste durant l'après-guerre de 14-18, appelant les Français à augmenter « leurs » naissances face aux Allemands.

taux de natalité resta aux alentours de 2 %, tout juste de quoi assurer le renouvellement des générations. Malgré les sanctions accrues, les femmes décidées à ne plus avoir d'autre enfant continuèrent à avoir recours, avec plus ou moins d'échecs, à des moyens contraceptifs. Elles continuèrent aussi à avorter, clandestinement, avec tous les risques que cela pouvait comporter pour leur santé, voire leur vie. Il est évidemment impossible de chiffrer le nombre d'avortements, mais il fut estimé à plusieurs centaines de milliers par an. Tout comme il est impossible d'estimer l'angoisse d'avoir une grossesse inopportune et les drames liés à la naissance d'un enfant non voulu.

Lorsque le Front Populaire fut porté au pouvoir, il ne toucha pas aux lois de 1920 et 1923, les socialistes de la SFIO ne le firent pas, autant par mépris de la femme que par peur de

choquer leur électorat. Quant au Parti Communiste, qui calquait son programme sur la politique de l'URSS stalinienne, il défendait depuis 1935 une politique résolument nataliste.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le régime de Vichy, fidèle à sa devise « Travail, Famille, Patrie », durcit la législation contre l'avortement, faisant de celui-ci en 1942 un « crime contre la sûreté de l'État », passible de la peine de mort. Pendant toute l'Occupation, le nombre de condamnations à des années de prison ou de travaux forcés ne cessa d'augmenter. Le 30 juillet 1943, une blanchisseuse, accusée d'avoir pratiqué vingt-six avortements, fut guillotinée.

La loi de 1942 sera abrogée à la Libération, mais pas celles de 1920 et 1923. Il faudra bien des luttes, à partir des années soixante, pour qu'elles le soient enfin.

Marianne LAMIRAL

Le mouvement communiste et les femmes

Dès sa naissance, le mouvement communiste dénonça l'oppression des femmes dans la société capitaliste et la morale bourgeoise qui les plaçait à un statut inférieur, réclamant l'égalité des droits avec les hommes.

En France, à la fin du 19^e siècle, les militants socialistes et anarchistes défendaient le droit des femmes à choisir leur maternité. Ils dénonçaient les jugements qui, au

nom de l'article 317 du Code pénal, frappaient surtout les femmes du peuple, ouvrières, domestiques ou paysannes, des « malchanceuses » qui n'avaient pas les moyens de se faire avorter discrètement par des médecins ou dans des cliniques privées. De leur côté, les Bourses du Travail ouvraient leurs portes aux conférenciers « néo-malthusiens », qui faisaient de la propagande en faveur de la contraception, défendant l'idée que les ouvriers

devaient limiter le nombre des naissances dans les familles pour les élever dans de meilleures conditions et prônant « la grève des mères » contre la politique déjà nataliste des dirigeants politiques.

En URSS, le jeune État communiste légalisa l'avortement en 1921, en même temps que les militants combattaient les préjugés sexistes et œuvraient pour élever le niveau de culture des ouvriers et des paysans, afin de donner

toute leur place aux femmes.

La dénonciation de la loi de 1920 vint du mouvement ouvrier. Le 9 août, *L'humanité*, l'organe de la SFIO jusqu'au Congrès de Tours de la fin décembre, s'éleva contre la « loi scélérate ». On pouvait lire dans un article de Louise Bodin, qui participera ensuite à la fondation du Parti Communiste en Bretagne :

« C'est la femme du peuple, la femme de l'ouvrier qu'on veut atteindre. Celle-là restera

dans l'ignorance et dans l'impossibilité de limiter le nombre de ses enfants. Les cabarets sont ouverts pour son homme, mais les cabinets médicaux sont fermés. Elle croupira dans des taudis sans air, sans lumière et sans eau : qu'importe, elle aura des gosses... Si elle en perd six, elle en aura douze. Elle y crevera : mais elle aura des gosses ! Et voilà comment la prison sociale de la femme a été pourvue d'un verrou de plus ».

M.L.

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Comme chaque été, depuis le début du mois de juillet, les militants de Lutte Ouvrière viennent à votre rencontre, faisant chaque jour étape dans une ville, grande ou petite, pour discuter avec ses habitants ou ceux qui y sont de passage, en vacances.

Partout, ce sont les mêmes constats, les mêmes craintes face aux conséquences de la crise. Le chômage touche toutes les régions, les patrons ferment des usines ou licencient avec des plans dits « sociaux ». Et l'actualité nous montre comment un trust comme General Motors n'hésite pas à utiliser des méthodes de voyous et à procéder à un chantage sur la fermeture d'une usine à Strasbourg, pour obtenir la signature d'un « accord » qui supprime des RTT et la participation et bloque les salaires pendant deux ans.

Beaucoup de travailleurs se sentent solidaires de ceux qui osent refuser les sacrifices que le patronat et le gouvernement veulent nous imposer. Beaucoup savent que, pour que les sacrifices ne soient pas réservés aux

salariés, il faut opposer à ces attaques la force collective des travailleurs. Cela peut apparaître aujourd'hui utopique et bien difficile à réaliser, mais ce que montrent toutes les discussions que nos militants ont depuis le début de l'été, c'est que beaucoup sont conscients que c'est effectivement la seule solution. Et avec l'annonce, à la rentrée, de la manifestation du 7 septembre sur les retraites, il est fréquent d'entendre des travailleurs nous dire qu'ils y seront, pour protester contre cette réforme injuste et aussi contre les attaques dont le monde du travail est victime.

Mais les caravanes de Lutte Ouvrière sont aussi l'occasion pour nos militants de discuter de notre programme et de l'actualité du communisme car cette crise, c'est celle du système capitaliste qui a fait faillite et qu'il faut le remplacer.

Alors si vous êtes dans une des villes étapes où nous passerons et dont vous trouverez la liste ci-dessous, n'hésitez pas à vous arrêter pour discuter avec nous.



Champagne

Jedi 29 juillet : Bar-le-Duc (Meuse)
Vendredi 30 juillet : Chaumont (Haute-Marne)
Samedi 31 juillet : Saint-Dizier (Haute-Marne)

Centre – Allier

Jedi 29 juillet : Vichy (Allier)
Vendredi 30 juillet : Moulins (Allier)
Samedi 31 juillet : Nevers (Nièvre)

Nord

Jedi 29 juillet : Béthune (Nord)
Vendredi 30 juillet : Douai et Sin-le-Noble (Nord)
Samedi 31 juillet : Lens (Pas-de-Calais)

Provence

Jedi 29 juillet : Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)
Vendredi 30 juillet : Vitrolles (Bouches-du-Rhône)
Samedi 31 juillet : Arles (Bouches-du-Rhône)

Saône-et-Loire – Jura

Lundi 2 août : Mâcon (Saône-et-Loire)
Mardi 3 août : Le Creusot (Saône-et-Loire)
Mercredi 4 août :

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)
Jedi 5 août : Dole (Jura)
Vendredi 6 août : Beaune (Côte-d'Or)
Samedi 7 août : Lons-le-Saunier (Jura)

Mayenne – Manche

Lundi 2 août : Laval (Mayenne)
Mardi 3 août : Fougères et Vitré (Ille-et-Villaine)
Mercredi 4 août : Mayenne et Évron (Mayenne)
Jedi 5 août : Saint-Lô et Granville (Manche)
Vendredi 6 août : Cherbourg (Manche)
Samedi 7 août : Caen (Calvados)

Loire – Drôme

Lundi 9 août : Saint-Étienne (Loire)
Mardi 10 août : Roanne (Loire)
Mercredi 11 août : Saint-Chamond (Loire)
Jedi 12 août : Montélimar (Drôme)
Vendredi 13 août : Romans-sur-Isère (Drôme)
Samedi 14 août : Valence (Drôme)

Ardennes – Aisne

Lundi 9 août : Reims (Marne)
Mardi 10 août : Charleville-Mézières (Ardennes)

Mercredi 11 août : Sedan (Ardennes)

Jedi 12 août : Laon (Aisne)

Vendredi 13 août : Saint-Quentin (Aisne)

Samedi 14 août : Soissons (Aisne)

Lot-et-Garonne – Dordogne – Corrèze

Lundi 16 août : Agen (Lot-et-Garonne)
Mardi 17 août : Libourne (Gironde)
Mercredi 18 août : Marmande et Tonneins (Lot-et-Garonne)
Jedi 19 août : Bergerac (Dordogne)
Vendredi 20 août : Périgueux (Dordogne)
Samedi 21 août : Brive (Corrèze)

Poitou-Charente

Lundi 16 août : Cognac (Charente)
Mardi 17 août : Rochefort (Charente-Maritime)
Mercredi 18 août : Saintes (Charente-Maritime)
Jedi 19 août : Poitiers (Vienne)
Vendredi 20 août : Chatellerauld (Vienne)
Samedi 21 août : Blois (Loir-et-Cher)

Tarn-Languedoc

Lundi 16 août : Albi (Tarn)
Mardi 17 août : Castres (Tarn)
Mercredi 18 août : Montauban (Tarn-et-Garonne)
Jedi 19 août : Narbonne (Aude)
Vendredi 20 août : Béziers (Aude)
Samedi 21 août : Carcassonne (Aude)

Lorraine

Lundi 16 août : Thionville (Moselle)
Mardi 17 août : Sarreguemines (Moselle)
Mercredi 18 août : Nancy (Meurthe-et-Moselle)
Jedi 19 août : Metz (Moselle)

Vendredi 20 août : Saint-Avold et Forbach (Moselle)

Samedi 21 août : Longwy (Meurthe-et-Moselle)

Nord – Pas-de-Calais – Somme

Lundi 16 août : Dunkerque (Nord)
Mardi 17 août : Boulogne (Pas-de-Calais)
Mercredi 18 août : Saint-Omer (Pas-de-Calais)
Jedi 19 août : Arras (Pas-de-Calais)
Vendredi 20 août : Amiens (Somme)
Samedi 21 août : Cambrai (Nord)

Sur le site Internet de Lutte Ouvrière
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'information de Lutte Ouvrière

Sur la page nationale et sur les pages régionales de notre site, vous pouvez désormais vous inscrire à notre liste de diffusion, qui vous permettra d'être informé chaque semaine de l'actualité de Lutte Ouvrière : éditorial, brèves, passages de nos camarades dans votre région, réunions publiques à venir, manifestations...

Si vous vous abonnez, la lettre de diffusion (nationale ou régionale) vous sera envoyée par mail chaque semaine.

www.lutte-ouvriere.org